

# Le PETR inaugure le 1<sup>er</sup> ouvrage de sa future voie verte cyclable

Une passerelle toute neuve enjambe désormais le ruisseau temporaire de Teghjella, tout au bout de la plage d'Aregnu, à la limite communale de Corbara. Ce pont de châtaignier long de 11 mètres est la toute première réalisation de la future voie verte cyclable qui reliera bientôt Calvi et L'Île-Rousse.

L'ouvrage a été inauguré jeudi après-midi, en présence du maire d'Aregnu, David Calassa ; du maire d'Algajola, Maurice Parigi et du président du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays de Balagne.

"Voici donc la toute première action de terrain réalisée sur la voie verte, s'est réjoui Jean-Marie Seité. Les études de faisabilité entamées il y a 2 ans seront bientôt terminées et déjà leur traduction concrète est visible sur le terrain."

Cette opération d'un coût de 20 000 € a été financée par le contrat de ruralité et s'inscrit dans la convention de territoire à énergie positive pour la croissance verte



David Calassa, Jean-Marie Seité, Pauline Maraninchi, Valentin Charlot et Maurice Parigi, lors de l'inauguration de la passerelle de Teghjella, tout premier ouvrage de la future voie verte cyclable.

(TEPCV) du Pays de Balagne, signée avec le ministère de l'Écologie en mai 2016.

L'entreprise Hamac paysage de Galeria a réalisé la maîtrise d'œuvre et la société

Petra foresta, la construction de la passerelle, en tout juste un mois.

## Des vélos électriques bientôt à la location

L'ouvrage a une durée de vie initiale prévue entre 10 et 15 ans, à condition aussi que des événements climatiques ne le fragilisent pas de façon précoce.

"Les pieux de châtaignier viennent de Corse et les planches du Continent, détaille Pauline Maraninchi, maître d'œuvre. La passerelle est suffisamment large pour permettre le passage de piétons et de vélos. Sa hauteur étant inférieure à 1 mètre, nous n'avons pas eu besoin de mettre de rambarde. Cela lui permet aussi de mieux s'intégrer au paysage."

Maintenant qu'il n'est

plus nécessaire de mouiller ses pieds ou ses roues pour franchir le ruisseau, les promeneurs sont nombreux à s'aventurer sur ce coin de littorale.

Entre le sable de la plage, les roseaux et la fraîcheur des pins maritimes, les visiteurs et les sportifs y trouvent leur compte.

Un constat va dans le sens de la politique de déplacements verts et écologiques voulue par le PETR. Ce dernier va bientôt recevoir des vélos électriques qu'il proposera à la location, une alternative intéressante à la voiture.

Mais avant de pouvoir pédaler sur la vingtaine de kilomètres qui séparent Calvi de L'Île-Rousse, de nombreuses autres passerelles devront être construites.

J.-F. PACELLI



Une voie verte cyclable d'une vingtaine de kilomètres permettra de relier Calvi et L'Île-Rousse, le long du littoral. / PHOTOS J.-F. P.